
















Cadre réservé à l'administration	Réception le	Dossier n°	Affaire suivie par
---	--------------	------------	--------------------

Guide formulaire interactif :

- 1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre ordinateur :
-  Utiliser le navigateur « Firefox » () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
 -  Cliquer le bouton « Télécharger » () → Situé en haut à droite du navigateur ;
- 2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :
-  Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
 -  Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement ( ou )
-  **Conseils pour l'envoi du formulaire** ( ou ) :
-  Pensez à remplir ce formulaire électroniquement ;
 -  Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer ;
 -  La liste des **adresses mails ou postales DSAC (Pôle Licences) auxquelles vous pouvez envoyer vos documents se trouve : [Ici](#)**

Informations sur le navigant :

1/4. Information sur le candidat :					
Nom de naissance 1	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M		Nom d'usage (Si différent de 1)		
Prénom(s)		Date de naissance		Lieu de naissance	
Adresse		Commune		Code postal	
Téléphone(s)		Courriel			
N° licence :		Pays de résidence			
Employeur (Si convention avec la DGAC)					

2/4. Actes pour lesquelles il faut payer une redevance	
Délivrance d'une licence et de ses qualifications initiales (tableau A de l'arrêté redevances)	Délivrance de qualifications additionnelles (tableau B de l'arrêté redevances)
<input type="checkbox"/> 1) Licence de pilote de ligne : 425€ <input type="checkbox"/> 2) Licence de pilote en équipage multiple : 340€ <input type="checkbox"/> 3) Licence de mécanicien navigant : 340€ <input type="checkbox"/> 4) Licence de pilote professionnel : 225€ <input type="checkbox"/> 5) Autre licence de personnel navigant technique professionnel (parachutiste...) : 110€ <input type="checkbox"/> 6) Licence de pilote non professionnel : 80€	<input type="checkbox"/> 9) Qualification de classe MEP, qualification monomoteur à turbopropulseur : 80€ <input type="checkbox"/> 10) Qualification de type autre que monomoteur à piston hélicoptère : 80€ <input type="checkbox"/> 11) Qualification de vol aux instruments : 80€ <input type="checkbox"/> 12) Qualification d'instructeur : 80€ <input type="checkbox"/> 23) Autorisation d'examineur : 80€ <input type="checkbox"/> 24) Toute qualification autre que qualification de classe, de type et de vol aux instruments ou d'instructeur : 80€
Autres actes : (tableau C de l'arrêté redevances)	
<input type="checkbox"/> 17) Autorisation ou qualification d'instructeur SFI, STI ou MCC : 80€ <input type="checkbox"/> 18) Autorisation spéciale valant qualification de classe, de type ou d'instructeur : 170€ <input type="checkbox"/> 19) Carte de stagiaire (parachutiste prof., mécano navigant, photographe navigant prof) : 21€ <input type="checkbox"/> 20) Décision individuelle de validation d'une licence de PNT professionnel : 170€ <input type="checkbox"/> 21) Décision individuelle de validation d'une licence étrangère (privée ou prof.) pour l'exercice des privilèges de pilote privé : 80€ <input type="checkbox"/> 22) Demande de dérogation présentée au Groupe d'experts du Conseil du Personnel Navigant : 110€ <input type="checkbox"/> 25) Décision de reconnaissance ou de validation d'un privilège national : 50€ <input type="checkbox"/> 26) Échange de licences FCL de PN professionnel ou privé de la France vers les Etats membres de l'UE ou de la Suisse : 80€ <input type="checkbox"/> 27) Décision de renouvellement de QC/QT ou IR, autre que monomoteur à piston hélicoptère, ne nécessitant pas de programme de réentraînement : 62€ <input type="checkbox"/> 28) Contrôle effectué par un examinateur de l'Autorité (montant plafonné à 940 €) non-accessible actuellement sur le site de paiement internet.	
Total général :	

Nom	Prénom(s)	Date de naissance
-----	-----------	-------------------

2/4. Votre situation

1) VOUS ETES EXONERE CAR DEMANDEUR D'EMPLOI : Oui

Lorsque vous vous présentez au service des licences : vous devez fournir un **original** de l'historique de votre situation de demandeur d'emploi délivré par le Pôle emploi et **datant de moins de 30 jours**, justifiant qu'à la date de la demande de titre vous figuriez sur la liste des demandeurs d'emploi. Sans ce justificatif le paiement est dû.

2) VOUS N'ETES PAS EXONERE : Oui



Attention : Vous êtes invités à payer la redevance pour les actes cochés.

A) Paiement par Internet PRECONISE :

Sur le lien <http://redevances.dcs.aviation-civile.gouv.fr/> ou sur le site du ministère : [Ici](#)

B) Autres moyens de paiement :

1) Par virement ou chèque à l'ordre du « régisseur de recettes DSAC 'XXXX' », Ces paiements ne sont acceptés que pour les montants supérieurs suivants :

-  500 € (Par chèque) et 1000€ (Par virement) pour une personne physique.
-  5000€ pour une compagnie aérienne ou personne morale.

 Les **délais de traitements sont beaucoup plus importants** :

Vérification de l'encaissement. Il faudra lors du paiement indiqué : Nom, prénom et prestations payées.

2) En espèces : Ce règlement ne peut s'effectuer qu'auprès du régisseur de recette compétent de la DSAC (Cf. lien Tableau ci-dessus en page 3).

Le paiement par mandat-cash n'est pas accepté.

3) PRISE EN CHARGE DU PAIEMENT DE LA REDEVANCE PAR VOTRE EMPLOYEUR : Oui

Merci de présenter une attestation individuelle de prise en charge établie par votre employeur.

OÙ TROUVER LE REGISSEUR DE RECETTE

Tous les régisseurs et moyens de paiement acceptés par les DSAC (Bureaux des licences) sont disponible : [ICI](#)

ATTESTE AVOIR SOLLICITE LE OU LES ACTES ADMINISTRATIFS SOUMI(S) A REDEVANCE(S) PRECEDENT(S) ET DECLARE ÊTRE INFORMÉ(E) QUE LE(S) TITRE(S) SOLLICITÉ(S) POURRAIT(AIENT) NE PAS ÊTRE DÉLIVRÉ(S) EN CAS DE NON PAIEMENT : Oui

3/3. Validation des données renseignées

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une **décision de retrait immédiat.**

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

Fait à		Signature (électronique ou non) (Lien tuto « Vidéo » signature électronique : Ici)	Fournir la copie de la pièce d'identité (si le formulaire est signé électroniquement)
Le		1/3) Les signatures avec « initiales » ou « Nom/prénom » ne seront pas acceptées. 2/3) La signature devra être identique à celle sur votre pièce d'identité ; 3/3) Veuillez prendre connaissance du tuto vidéo pour signer électroniquement ;	

Cadre réservé à l'administration			
REÇU LE		CHEQUE BANCAIRE DE	(SOUS RESERVE D'ENCAISSEMENT)
REÇU LE		PAIEMENT EN LIQUIDE DE	(UNIQUEMENT A LA REGIE)
TAMPON DU SERVICE			